



Conseil d'Administration du 30 mai 2018 à Saint Maximin

Compte rendu

Présents : Elodie CASANOVA, Alain FABRE, Joachim ULRICH, Line POTIN, Jean-Marc POTIN, Pierre MANUGUERRA, Philippe PLAKSINE

Invités : Fabien JACOB

Excusés : Pauline MILLOT, Anh-Dào VERNIER, Patrice MAFFAIT, Laurent PASTORINO, Fabrice MELLANO, Bruno BERT, David MEIRINHO

Début de la séance à 18h30

1. **Approbation du compte rendu du CA du 18/04/2018**

Vote 1 : Rectification de forme sur le point 2

Pour : 3 voix

Contre : 2 voix

Abst : 2 voix

Vote 2 : Rectification de forme sur le point 3

Pour : 7 voix

Contre : 0 voix

Abst : 0 voix

⇒ Le compte rendu du CA du 18/04/2018 est adopté.



2. Règlement non-concurrence

Le texte proposé par la commission est annexé à l'ordre du jour.

La principale nouveauté est l'ouverture à la concurrence pour les N2 et N3.

Le principe d'attribution d'une date au premier dossier complet n'est pas adopté. Le principe actuel est maintenu. Le texte sera revu dans sa forme avant diffusion.

Vote 3 :

Pour : 7 voix

Contre : 0 voix

Abst : 0 voix

⇒ Le règlement de non-concurrence modifié en séance est adopté.

3. Calendrier compétitions

Le calendrier est annexé à l'ordre du jour.

La date du CLS est modifiée.

Vote 4 :

Candidat 1: 7 voix

Candidat 2: 0 voix

Abst : 0 voix

Le calendrier modifié en séance est adopté.

4. Indemnités de rupture Stéphane Gobet

Une rupture conventionnelle est proposée à Stéphane Gobet.
Le montant légal de l'indemnité due est de 505€.
Stéphane Gobet demande 2000€

Vote 5 : Vote sur la demande de Stéphane Gobet

Pour : 0 voix

Contre : 7 voix

Abst : 0 voix

⇒ La demande de Stéphane Gobet est rejetée.

Bruno Bert et Fabien Jacob sont chargés de contacter S. Gobet pour l'informer de la décision du CA.

5. Vacations DRDJSCS

Il est proposé par Fabien Jacob de répartir le montant de ces vacances entre A. Françoise et JM Ghio en règlement d'interventions effectuées et non encore payées.

Vote 6 : Vote sur la répartition des vacances.

Pour : 7 voix

Contre : 0 voix

Abst : 0 voix

⇒ la proposition est adoptée.

6. Pôle

Le collègue Jules Ferry a été contacté et proposera des horaires aménagés pour les entraînements (1 fille concernée)

8 polistes ont été acceptés (5 filles et 3 garçons)

La convention Ligue / Lycée est à signer par la présidente.

Pré-filière : présentation à faire aux Comités et aux clubs avenir.

Adjoint : fiche de poste à valider.

7. Embauche de Line Potin

Il est envisagé d'embaucher Line Potin pour une durée limitée afin de pallier l'absence de de Cécile Stievenard pendant son arrêt de travail.

La notion de conflit d'intérêt (salarié et élu).

La même question est posée concernant les OT.

8. Structure spécifique

Un courrier commun (FFBaD et fédération de squash) a été envoyé au directeur du CREPS d'Aix.

Fin de la séance à 23h00.

La Présidente



Le Secrétaire Général

